

Cap vers l'été indrais

04/Focus

Les quais en travaux
à la rentrée

05/Nantes Métropole
en actions
Indre rejoint
le réseau de chaleur
métropolitain

09/Grand Angle

Votre été
indrais



JUN 2026

Directeur de Publication

Anthony Berthelot

Rédaction

Service communication :

02 40 85 45 75

communication@indre44.fr

Maquette/Mise en page

STUDIO.RICOM.com

Photos

Ville d'Indre - sauf mention contraire

Impression : Editions Offset 5

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement

Tirage : 2300 exemplaires

Une version en gros caractère

est disponible en mairie, sur

demande. Une version audio

est disponible sur Indre44.fr,

rubrique publications



1 30/04

« Superbes »

Le spectacle de danse participatif de la cie Group Berthe a transformé la place Odette Nilès en véritable podium de défilé où chacun pouvait se prendre pour Madonna, Philippe Katerine ou David Bowie...

2 1/05

Trophée des 3 îles

Sport, convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous de cette belle journée de régates, organisée comme chaque année par le Centre Nautique d'Indre (CNI).

3 8/05

Commémoration du 8 mai 1945

Un moment de recueillement pour honorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour notre liberté et célébrer la fin des combats en Europe.

4 25/05

Rando Arbres et bocages

À l'invitation des villes d'Indre et Saint-Herblain avec Nantes Métropole, une vingtaine de personnes ont participé à une balade dans les marais de la Loire pour y découvrir les paysages, les arbres et vaches qui y pâturent.

5 30/05

« Qu'est-ce qu'on Fait là ? »

Dérision, fantaisie, danse et cascades autour d'un canapé étaient au menu de ce spectacle dansé de la Compagnie S.

04/Focus

- Loire à Vélo : les quais en travaux à la rentrée
- Bientôt un nouveau parking à Indret
- Changement de priorité au carrefour Tahet / Rivière

05/Nantes Métropole en actions

- Indre rejoint le réseau de chaleur métropolitain

06/Focus

- Connaître et se préparer aux risques majeurs
- Qualité de l'air : un suivi renforcé autour des émissions industrielles
- Frelon asiatique : une action conjointe
- Canicule : un registre pour protéger les personnes fragiles
- Opération sécurisation des passages piétons
- Rentrée de septembre : de nouveaux rythmes scolaires

09/Grand Angle

- Votre été indrais

13/Infos pratiques

14/Vie politique

15/Bon à savoir

- Reprise de concessions au cimetière
- Meublés de tourisme : l'obligation de déclarer
- Vos démarches d'urbanisme, les protections du patrimoine : vigilance lors de vos travaux !

16/Le Fil des îles : agenda

Le mot du Maire

Chères Indraises, chers Indrais,

L'été s'installe et, avec lui, le plaisir retrouvé de profiter pleinement de nos espaces de loisirs. Les bassins ludiques sont désormais ouverts : un rendez vous attendu chaque année, qui marque le début d'une saison où l'on se retrouve, où l'on partage, où l'on profite de nos aménagements de plein air.

Cette année encore, **notre programme culturel estival** s'annonce riche, festif et accessible à toutes les générations. Concerts, animations, spectacles, temps familiaux : autant de moments pour célébrer ensemble l'énergie et la créativité qui font l'identité d'Indre. Vous y retrouverez l'esprit convivial que nous cultivons avec constance, grâce à l'engagement des équipes municipales, des associations et de nombreux bénévoles.

Une commune qui se transforme

Comme vous le constatez au quotidien, plusieurs chantiers portés par Nantes Métropole viennent actuellement modifier nos habitudes de déplacement. Ces travaux, parfois contraignants, sont néanmoins essentiels pour améliorer durablement notre cadre de vie.



« Dans quelques mois, nous pourrons apprécier une rue Jean Jaurès entièrement réaménagée, plus agréable et plus sûre. »

Dans quelques mois, nous pourrons apprécier une **rue Jean Jaurès entièrement réaménagée**, plus agréable et plus sûre. **Les quais Jean Bart et Langlois** bénéficieront eux aussi d'aménagements repensés dans le cadre de la Loire à vélo, offrant un meilleur partage de l'espace public et une mise en valeur renforcée de notre patrimoine fluvial. La

concertation programmée avec les riverains permettra d'affiner les perspectives de transformation de l'espace public.

L'entrée de la commune, côté Basse Indre, connaît également quelques perturbations liées au **raccordement au réseau de chaleur urbain**. Là encore, il s'agit d'un investissement d'avenir, au service de la transition énergétique et de la réduction de notre empreinte carbone.

Ces transformations témoignent d'une ambition collective : préparer Indre aux défis de demain tout en préservant ce qui fait son charme et sa singularité.

Profitons ensemble de cette belle saison, de ses rendez vous culturels, de ses espaces de détente et de la vitalité qui anime Indre.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

Anthony BERTHELOT, Maire d'Indre,
Vice-Président de Nantes Métropole



Loire à Vélo : les quais en travaux à la rentrée

En septembre, Nantes Métropole lancera la création d'un nouveau tronçon de l'itinéraire cyclable « La Loire à Vélo » sur les quais Langlois et Jean Bart, accompagné de travaux d'aménagement de l'espace public et de modernisation de réseaux.

Le projet vise à créer **une voie verte continue et sécurisée** dédiée aux cyclistes et aux piétons le long de la Loire, s'inscrivant dans le cadre du grand itinéraire de la « Loire à Vélo ». Parallèlement, sur la partie nord des quais, voirie et trottoirs seront réaménagés et les arrêts de bus mis en conformité PMR. **Les alignements d'arbres** existants seront protégés et mis en valeur. De nouvelles zones végétalisées (plantes et arbustes) seront plantées pour embellir les quais et renforcer la biodiversité en bord de fleuve. Ces aménagements s'accompagnent du renouvellement **des réseaux d'eaux usées**, et de **l'enfouissement des lignes** électriques et télécom.

Les interventions se dérouleront **de septembre à juillet 2027**. Durant cette période, la route sera barrée (sauf pour les riverains), entraînant la déviation pour les lignes de bus 50 et 81. Pour les riverains, un sens unique de circulation sera maintenu selon les phases, et le cheminement piéton restera accessible.

Le stationnement sera réorganisé. Interdit au droit du chantier mobile, il sera préservé autant que possible dans la zone boisée. La collecte des ordures ménagères sera adaptée avec la mise en place de points d'apports volontaires.

Bientôt un parking-relais à Indret

Nantes Métropole, en lien avec la Ville d'Indre, va transformer une parcelle cédée par Naval Group en un parking public dédié au covoiturage et à l'intermodalité.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la politique de mobilités de la Métropole afin de faciliter les déplacements quotidiens, notamment en lien avec le bac de Loire.

L'aménagement a été conçu pour préserver l'environnement grâce à un diagnostic écologique préalable, la protection du patrimoine arboré et une gestion exemplaire des eaux pluviales.

Le début de travaux est envisagé à l'hiver 2026/2027. Une présentation détaillée sera proposée aux habitants lors d'une réunion publique à la rentrée 2026.

Changement de priorité au carrefour Joseph Tahet / Denis Rivière



Améliorer et sécuriser la circulation des cyclistes, notamment ceux empruntant l'itinéraire **Loire à Vélo**, tels sont les objectifs de l'aménagement réalisé en avril par Nantes Métropole, à Haute-Indre devant le restaurant Albert et Lulu.

La suppression du stop rue Denis Rivière et la mise en place de « stops » des deux côtés de la rue Joseph Tahet et du chemin du Port ralentissent la circulation automobile et permettent une insertion facilitée pour les cyclistes débouchant du chemin du port (voie Pré Tarau). A l'extrémité de ce même chemin, les vélos circulent désormais sur un nouveau revêtement qui remplace la volée de marches,

L'aménagement sera finalisé du 13 au 17 juillet par une opération de grenailage, technique consistant à enlever une fine couche d'enrobé sur les chaussées pour éclaircir le revêtement.

Indre rejoint le réseau de chaleur métropolitain



Le chantier de raccordement au réseau de chaleur métropolitain a commencé en mai et se poursuivra jusqu'en août. Il consiste à amener des canalisations enterrées vers six équipements municipaux qui seront ainsi chauffés grâce à une énergie locale, fiable et à coût maîtrisé : les deux écoles Jules Ferry, le multi-accueil, la maison des associations, le restaurant scolaire, la mairie. La baisse de la consommation d'énergie fossile attendue grâce à ce raccordement est estimée à 25 %.

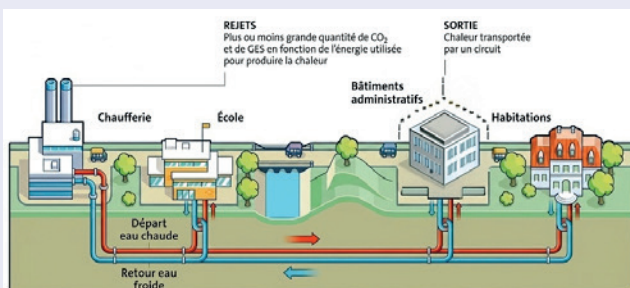
Les travaux, réalisés par la société Idex, gestionnaire du réseau, se déroulent en plusieurs phases, avec des impacts ponctuels sur la circulation des piétons, vélos et automobiles, essentiellement à l'entrée de Basse-Indre. La première phase, d'une durée de 8 semaines, concerne le chemin situé à l'arrière de l'école, le fond de la cour d'école et les abords de la mairie.

Un réseau en fort développement

À Nantes et dans la métropole, 7 réseaux de chaleur - nommés aussi chauffage urbain - desservent aujourd'hui 43 400 logements, dont 26 000 logements sociaux, et des infrastructures (hôpitaux, bâtiments sportifs, gare, lycées...).

Ils sont approvisionnés à 74 % par des énergies renouvelables et de récupération, en majorité de la chaleur issue de l'incinération de déchets, puis de la biomasse (bois).

En l'occurrence, pour Indre, la chaleur sera fournie par l'usine de traitement des déchets Arc-en-Ciel à Couëron.



Alors que le prix de l'énergie augmente drastiquement, les réseaux permettent de maintenir la stabilité des prix, avec une dépendance limitée aux fluctuations des énergies fossiles.

Un projet en phase avec la transition énergétique de Nantes Métropole

À travers son **Plan Climat air énergie territorial**, Nantes Métropole s'est fixée des objectifs volontaristes de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la consommation 100 % d'énergies renouvelables et récupérables d'ici 2050. Les réseaux de chaleur sont l'un des moyens pour y parvenir.

En chiffres

156 km de réseaux

57 % de la chaleur distribuée concerne les logements (le reste concerne les bâtiments publics et tertiaires)

Près de **13 %** des logements de la Métropole et de nombreux équipements sont raccordés au réseau de chaleur (CHU, piscines, groupes scolaires, bâtiments administratifs...)

Près de **60 000 tonnes** de CO₂/an évitées

Connaître et se préparer aux risques majeurs

Tempêtes, canicules, sécheresse... Pour se préparer et adopter les bons réflexes pour se protéger, il est essentiel d'identifier les principaux risques auxquels la ville et, plus généralement, le territoire de Nantes Métropole sont exposés. C'est l'objectif du DICRIM, le document d'information communal sur les risques majeurs, qui vient d'être actualisé.

Le DICRIM présente la liste des risques naturels et technologiques auxquels le territoire de Nantes Métropole est exposé.

Il recense plusieurs catégories de risques :

- **Naturels** : canicules, orages, inondations, tempêtes et vents violents, grand froid, neige et verglas, mouvements de terrain, séisme.
- **Technologiques** : Industries à risques, transport de matières dangereuses, ouvrages hydrauliques, engins résiduels de guerre.
- **Sanitaires et sociétaux** : pandémies, maladies vectorielles, radon, pollution de l'air et des sols, interruption des réseaux d'eau et d'alimentation, d'électricité, de communication, cyberattaques, menace terroriste.



Les risques qui concernent plus particulièrement **la commune** sont présentés à la page 12 de ce document. Chaque risque est ensuite expliqué de façon claire afin de mieux comprendre ses causes, **ses effets possibles** et **les bons réflexes** à adopter pour s'en protéger.

Consultez le DICRIM d'Indre sur www.indre44.fr

Qualité de l'air : un suivi renforcé autour des émissions industrielles

L'entreprise a convié les riverains à un temps d'échanges autour des impacts de l'activité industrielle sur l'environnement.

©ArcelorMittal



Lors de la réunion publique organisée par l'industriel, les résultats des contrôles atmosphériques ont été présentés : les rejets sont globalement conformes, hormis deux dépassements en 2024 sur la cheminée 1. ArcelorMittal a détaillé **les actions correctives engagées** [remplacement des séparateurs, nettoyages approfondis, nouveaux équipements] et annoncé un objectif de -40 % d'émissions d'ici fin 2026, ainsi qu'une division par 10 à l'horizon 2027/2028.

Le directeur général d'ArcelorMittal France, M. Ribot, s'est engagé à revenir vers les participants lors d'une nouvelle rencontre après l'été pour présenter les résultats des dernières analyses. L'entreprise entend renouveler cette démarche deux fois par an.

De son côté, la commune a engagé des échanges avec un collectif d'habitants afin d'étudier la création d'une instance locale de suivi des risques environnementaux, afin de mieux partager l'information et d'évaluer l'impact des activités industrielles sur la santé des habitants.

Frelon asiatique : une action conjointe

Véritable fléau pour l'apiculture, le frelon asiatique est un tueur d'abeilles qui fait des ravages dans les ruches partout en France.

Outre la destruction des nids, la lutte contre cet insecte nuisible passe par le **piégeage des reines fondatrices**. « Les pièges sont particulièrement utiles de février à mai, car c'est la période de fin d'hivernage où les reines partent à la recherche d'un emplacement pour fonder une colonie » précise Franck Angomard, référent Frelon pour le Groupement de défense Sanitaire 44 et membre de l'association le Champ des Possible à Indre.

L'association, qui entretient plusieurs ruches sur son potager solidaire, a collaboré cette année avec le service Espaces Verts pour **l'installation et l'entretien de pièges**. Sur la base des recommandations de Franck Angomard, quatre pièges ont ainsi été installés par le Service Espaces verts : le long de l'église, sur les rives de l'étier derrière la caserne des pompiers, quai Besnard et à proximité du gymnase de Haute-Indre. Les pièges utilisés sont sélectifs afin de limiter leur impact sur les autres insectes.

Signaler ou faire détruire un nid de frelons asiatiques

- **Si le nid se trouve sur l'espace public :** signalez-le à la mairie au 02 40 85 45 75 ou via le formulaire de contact
- **Si le nid se trouve sur une propriété privée :** le syndicat apicole Asad 44 (06 11 15 18 22) peut intervenir gratuitement en fonction de la disponibilité de ses bénévoles, pour détruire le nid. Sinon, faites appel à une entreprise spécialisée. La Ville d'Indre ne subventionne pas la destruction.



Canicule : un registre pour protéger les personnes fragiles

En prévision des fortes chaleurs, le CCAS de la Ville d'Indre tient à jour un registre nominatif confidentiel des personnes âgées, isolées ou en situation de handicap.

Son objectif ? Permettre aux services municipaux de garder un contact régulier avec elles en cas d'alerte, de leur apporter des conseils et de déclencher une assistance rapide si nécessaire.

Pour vous inscrire ou inscrire un proche sur ce registre, contactez le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Mairie d'Indre
51, avenue de la Loire,
Tél. 02 40 85 59 11
ccas@indre44.fr



Opération sécurisation des passages piétons

Cet été, Nantes Métropole va engager un programme de travaux pour améliorer la visibilité de 12 passages piétons, identifiés comme nécessitant une mise en conformité : neutralisation de places de stationnement, marquages au sol, pose de potelets ou d'appuis vélos...



Ces opérations sont justifiées par la mise en œuvre de la Loi d'orientation des mobilités (Lom) de 2019. Parmi les objectifs de ce texte : la sécurisation des passages piétons. En effet, un tiers **des piétons tués sont accidentés sur ces traversées**, principalement en raison de la mauvaise visibilité causée par les véhicules en stationnement.

Rentrée de septembre : de nouveaux rythmes scolaires

Finis la classe le mercredi matin. Suite au vote des familles en février dernier, les écoles d'Indre passeront à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre. Les enfants iront à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi (8h45-12h / 13h45-16h30). La municipalité et ses partenaires éducatifs se sont mobilisés pour adapter les accueils et garantir le bien-être des enfants.

Les accueils périscolaires

- **Le matin (7h30 - 8h35) :** Un accueil en douceur (jeux, lecture) est proposé avant la classe par l'ACLEEA. À Jules Ferry, les enfants sont reçus à la Maison des Associations. À la pierre Mara, les élémentaires se retrouvent au nouveau restaurant scolaire et les maternels en salle de motricité (cheminement extérieur sécurisé durant les travaux).
- **Le soir (16h30 - 18h30) :** Les animateurs de l'ACLEEA prennent en charge les enfants dès la sortie. Après un goûter fourni par la restauration scolaire, place aux activités libres ou thématiques. Les départs s'effectuent de manière échelonnée.
À noter : l'étude surveillée municipale reste accessible de 16h30 à 17h15, 3 jours par semaine, avant une bascule possible vers le périscolaire.

La pause de midi (12h - 13h45)

Le temps méridien allongé d'un quart d'heure pour permettre aux enfants de disposer de plus de temps pour déjeuner, s'organise en deux services pour fluidifier l'accès aux restaurants scolaires. Pendant qu'un groupe déjeune, l'autre participe à des activités variées (jeux extérieurs, bibliothèque, sport). Le sommeil des plus petits est préservé avec un couchage prévu dès 13h pour les petites et moyennes sections.

L'accueil du mercredi à l'ACLEEA

Comme pendant les vacances scolaires, l'accueil est proposé de 9h30 à 17h30 avec un péricentre à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30. A la demande de la ville, la capacité d'accueil évolue de 72 à 92 places.



PAROLE À ...

Aurélie Cordelle, adjointe à l'éducation et à la parentalité

« Le retour à la semaine de 4 jours entraîne une nouvelle organisation pour de nombreuses familles. Afin de répondre au mieux aux besoins, la Ville a adapté ses capacités d'accueil pour proposer davantage de places. Ce temps dégagé constitue également une opportunité pour renforcer les activités proposées aux enfants, en lien avec les associations sportives, culturelles et de loisirs. La municipalité entend poursuivre son action éducative tout en apportant des solutions aux besoins des familles. »



Des cours multisports pour les 7-11 ans le mercredi

Dès la rentrée scolaire, l'Animation sportive départementale proposera aux enfants du CE1 au CM2 de s'initier à plusieurs disciplines tout au long de l'année (athlétisme, roller, sports collectifs, de raquettes et d'opposition) le mercredi matin au Complexe sportif Éric Tabarly (salle Genois) : CE1 - CE2 : de 9h30 à 10h45 et CM1 - CM2 : de 10h45 à 12h00

Tarif annuel selon le quotient familial (de 0 € à 97 €).

Inscriptions et infos : loire-atlantique.fr/animationsportive ou auprès de Guillaume Suire (06 86 45 83 01 - guillaume.suire@loire-atlantique.fr).

Loire
Atlantique

Votre été indrais

Entre la fraîcheur des bassins ludiques, les loisirs en famille et une programmation culturelle riche, profitez pleinement de votre été. Retrouvez ici les informations pratiques et les rendez-vous incontournables pour vivre une saison estivale conviviale, tout près de chez vous.



Bassins ludiques : la baignade est ouverte

Les bassins ludiques de Haute-Indre (Esplanade Alphonse Guihot) et de Basse-Indre (quai Victor Boquien) sont ouverts à la baignade depuis le 27 mai jusqu'à fin septembre. Peu profonds (moins de 40 centimètres), ils sont accessibles gratuitement, 7 jours sur 7, dans un cadre sécurisé et rafraîchissant. À Basse-Indre, en plus de la baignade, les enfants peuvent profiter d'une aire de jeux entièrement réaménagée avec un nouveau tobogan et un sol souple rénové.

À Haute-Indre, le bassin a été réaménagé en 2023 et doté de jeux d'eau (tubes talkie walkie, jets d'eaux séquencés, canal qui alimente une roue à eau).



Les bons réflexes

Pour préserver la qualité de l'eau où se baignent les enfants : pas de couches et de vêtements dans les pataugeoires. Les enfants de moins de 12 ans doivent rester sous la surveillance d'un adulte.

En piste au mini-golf

Situé quai Victor Boquien, le mini-golf municipal est ouvert du 30 mai au 30 septembre. Venez tester votre adresse et partager un moment convivial en famille ou entre amis. Horaires d'ouverture : les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés, de 14h30 à 19h30 (la billetterie ferme à 18h30).



Tarifs : 3,10 € (adulte) et 2,05 € (enfant de -12 ans)

Groupes : 25,90 € (jusqu'à 10 pers.) et 46,60 € (de 11 à 20 pers.)

Gratuité : pour les écoles indraises et l'ACLEEA.

Le règlement s'effectue uniquement en espèces ou par chèque

Un été festif et culturel

Profitez d'un été vibrant à Indre ! Les services culture, bibliothèque et vie associative vous ont concocté un programme gratuit : festivals, concerts, ciné plein air et expos pour tous.



PAROLE À ...

Anne Deroiné,

adjointe à la culture,
au patrimoine et aux relations
internationales

« Cet été, la Ville d'Indre vous invite à partager « L'été Indrais ». Cette programmation culturelle gratuite et accessible à tous animera les parcs et quais. Les rendez-vous du jeudi mêlant jeux et concerts, les lectures en plein air et le Bastringue seront autant d'occasions festives de nous rassembler. Très bel été à tous. »



Exposition photo sur les quais : Franck Gérard

Découvrez l'univers singulier de Franck Gérard. Formé aux Beaux-Arts, l'artiste présente « En l'état », une série d'images capturant le réel avec poésie, humour et urgence. Sans mise en scène ni retouche, ses photographies créent des rapprochements inattendus au gré des projets.

Vernissage : 25 juin à 19h. Expo visible jusqu'au 30 septembre Quai Brunais. Gratuit.

Le Bastringue

Lundi 13 juillet, le Bastringue est de retour pour réveiller les oreilles, les gambettes et les papilles. Une édition collector avec le délirant « Casrolparc » de la Cie DUT et la course folle et participative « Flash and Furious ». Dès 22h, TSF Sound System illumine la nuit avec un dancing rétro-moderne avant le traditionnel feu d'artifice à 23h30. Une soirée festive et atypique qui fête ses 15 ans (déjà !). À ne surtout pas manquer...

De 19h à 1h esplanade Odette Nilès [Quai Boquien]. Gratuit, restauration sur place.

Hébergement des artistes et techniciens

La Ville fait appel aux habitantes et habitants de la commune et alentours pour héberger les artistes et techniciens du Bastringue à titre gracieux pour un ou plusieurs nuitées (le petit déjeuner sera fourni par la Ville).

Pour proposer un hébergement, contactez le service Culture culture@indre44.fr ou 02 40 85 45 73



Jeudi indrais avec « Lo'Jo Trio »

Rendez-vous jeudi **23 juillet** au petit port de Haute-Indre (17h-22h). Profitez d'une balade en attelage, de jeux en bois, d'un tipi lecture et d'un photobooth dans un espace détente. La soirée se poursuivra à 20h30 avec le trio Lo'Jo pour un concert entre minimalisme et transe douce.

En partenariat avec l'Association Culturelle de l'Été, dans le cadre de l'Étoile Verte.
Food truck sur place. Pensez à votre éco-cup.

Lectures au bord de l'eau

La bibliothèque prend l'air et s'installe dans vos squares pour partager de belles histoires avec les enfants. Un moment de lecture idéal pour s'évader en plein air. Le **31 juillet** au square de jeux de Basse-Indre et le **14 août** au square de jeux de Haute-Indre.

Horaires : 16h30-18h. Gratuit.
Annulation en cas de pluie.



Ciné Plein Air : « Encanto »

Le **20 août**, installez-vous sur la pelouse de la salle des 3 îles pour une séance de cinéma sous les étoiles. Au programme : le film d'animation « Encanto, la fantastique famille Madrigal » [Disney 2021]. Venez dès 20h profiter des jeux en bois avant la projection à 21h45.

Pensez à apporter votre plaid ou siège.
Restauration solidaire sur place.
Accessible dès 6 ans.

Jeudi indrais : La der' avant la rentrée

Jeudi 27 août, quai Brunais, participez à l'escape game « L'héritage des abysses » dès 17h, profitez des jeux en bois et laissez-vous porter par les chants du monde des Sœurs Tartellini. À 20h, place à la musique sud-américaine avec le groupe Los Merinos del Altiplano.

Restauration street food asiatique sur place.



© Jean-Louis CARLI



Des vacances « magiques » avec l'Acleea

Cet été, l'Acleea, l'association des loisirs enfance et jeunesse d'Indre, propose un programme riche en activités.

- **L'accueil de loisirs offre aux plus jeunes (3-12 ans)** un cadre stimulant pour s'épanouir en collectivité à travers des activités variées, sportives et créatives.
- **Quatre mini-camps (6-12 ans) immersifs** investiront le camping de Port-Saint-Père pour des séjours axés sur la découverte et l'aventure.
- **Le Tiers Lieu (11-16 ans)** permet aux jeunes de se retrouver pour jouer, débattre ou simplement se détendre. Les animateurs invitent les jeunes à proposer leurs propres projets, à construire le programme selon leurs envies et à participer aux sorties et défis estivaux. Une équipe est présente pour accompagner toute initiative, individuelle ou collective, offrant ainsi la possibilité de composer des vacances sur mesure.

L'adhésion au Tiers Lieu est de 28 euros et les inscriptions aux activités extérieures s'effectuent par sms au 07 69 21 15 40.

Horaires d'été dans les déchèteries...

Depuis le 15 juin et jusqu'au dimanche 30 août, les déchèteries et écopoints adaptent leurs horaires afin de limiter l'exposition des agents aux fortes chaleurs. Elles seront ouvertes du lundi au dimanche de 7h à 14h30.

À noter : la déchèterie de Tougas connaîtra deux périodes de fermeture pour travaux cet été, du lundi 3 août au vendredi 14 août et du lundi 7 septembre au vendredi 18 septembre.

... et à la bibliothèque



Du 1^{er} juillet au 31 août, la bibliothèque municipale est ouverte le mardi de 9h à 12h30, le mercredi de 9h à 12h30 et de 16h à 18h30 et le vendredi de 9h à 12h30. Par ailleurs, elle sera exceptionnellement fermée le vendredi 10 juillet et du 4 au 7 août.

www.bibliotheque.indre44.fr

Opération Tranquillité Vacances

Partez l'esprit tranquille ! En votre absence, la gendarmerie peut surveiller votre domicile. Des patrouilles sont organisées et vous serez averti en cas d'anomalie.

Service gratuit, disponible toute l'année. Inscription sur www.service-public.fr ou auprès de la gendarmerie de Couëron : 02 40 86 12 17.

Sécurité à vélo : le code de la route s'applique à tous



Le vélo a le vent en poupe à Indre, et c'est une bonne nouvelle. Mais, face à la hausse des comportements à risque, la police municipale rappelle que les cyclistes sont aussi soumis au Code de la route, pour leur propre sécurité et celle des autres :

- **Trottoirs interdits** : sauf pour les enfants de moins de 8 ans, rouler sur le trottoir est interdit (amende de 135 €).
- **Téléphone et écouteurs prohibés** : tenir son téléphone en roulant ou porter des écouteurs est passible d'une amende de 135 €.
- **Priorités et feux** : les stops et feux rouges s'imposent à tous.

Alors, adoptons les bons réflexes pour que la rue reste un espace sûr et agréable pour chacun.

ÉTAT civil

Naissances

17/04/2026 :
Louisa SERRET HOTIER

06/05/2026 :
Camille MELON

12/05/2026 :
Silvio DELAPLACE

Mariages

16/05/2026 :
Frédéric NOUVEAU
et Sabrina CORMERAIS

Décès

07/04/2026 :
Suzanne CHAUVET

07/04/2026 :
Lucette LEROUX

03/05/2026 :
Marcel GOMBAUD

08/05/2026 :
Alfred VIEN

10/05/2026 :
Jérôme LE BOURHIS

SERVICES publics

MAIRIE D'INDRE

Hôtel de Ville :
51 Avenue de la Loire - 44 610 Indre
02 40 85 45 85 / mairie@indre44.fr
Accueil : lundi au vendredi :
8h30 à 12h / 13h30 à 17h30
[fermée le jeudi matin]

Rendez-vous avec les élus :
auprès du secrétariat des élus au
02 40 85 45 84

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 40 85 46 16
bibliotheque@indre44.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

02 28 25 80 19
musique@indre44.fr

PERMANENCE DES ASSISTANTES SOCIALES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS D'INDRE-COUËRON

1^{er} mardi du mois à la Mairie,
sans rendez-vous

MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE

02 40 86 04 61
multiaccueil@indre44.fr

LE RELAIS (ANCIEN RAM)

02 40 86 51 61
ram@indre44.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville / 02 40 85 59 11
Possibilité de rendez-vous à domicile.
Fermé le mardi après-midi, le jeudi matin et le vendredi après-midi.
Prise de rendez-vous conseillée :
ccas@indre44.fr

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

CLIC pour les personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie, leur entourage et les professionnels
2 rue de l'Hôtel de Ville
44 800 Saint-Herblain
02 28 25 27 86
clicseniors@saint-herblain.fr

ACLEEA & TIERS LIEU

02 40 85 46 10
contact@acleea.fr

NANTES MÉTROPOLE

Pôle de proximité Loire-Chézine
02 28 03 41 50

NUMÉROS utiles

- **Pompiers : 18**
- **Police : 17**
- **Brigade de Couëron :**
02 40 86 12 17
- **Samu : 15**
- **114 :** Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.
www.urgence114.fr
- **SOS Médecin : 02 40 50 30 30**
- **Pharmacie de garde : 32 37**
- **Centre anti poison :**
02 41 48 21 21
- **Urgence Sécurité Gaz :**
0 800 47 33 33
- **souffrance prévention du suicide : 3114**
- **Violences Femmes Info :**
3919

Expression politique

Majorité

INDRE ENSEMBLE

À Indre, ouvrons le dialogue sur la santé environnementale

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, la santé environnementale regroupe les aspects de la santé humaine influencés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Environnement et santé sont étroitement liés. C'est particulièrement vrai à Indre, territoire marqué par la présence d'entreprises industrielles historiques et reconnues.

Si la commune ne dispose pas de compétences de contrôle, principalement assurées par l'État, nous faisons néanmoins le choix d'agir. Notre volonté est de développer des actions de prévention bénéfiques à nos milieux de vie mais aussi, de favoriser le dialogue entre citoyens, services de l'État, acteurs économiques, associations et experts.

Il s'agit aujourd'hui de concilier au niveau local amélioration de la santé, qualité de vie, emploi et autonomie industrielle. C'est pourquoi nous allons réunir dans les prochains mois une « commission santé environnementale », répondant à ces objectifs. Créer les conditions du dialogue permettra, nous l'espérons, d'établir une confiance éclairée et exigeante entre les acteurs.

Partout dans le monde, les citoyens se mobilisent sur les questions de santé environnementale. Ce mouvement est légitime, responsable et nécessaire.

Minorité

INDRE AVENIR

Une nouvelle mandature s'ouvre, placée sous le signe de la continuité. Les nouveaux élus vont désormais prendre en main les dossiers en cours, mais aussi ceux que l'actualité et le contexte économique feront émerger dans les prochains mois.

Parmi les dossiers en cours, les différents travaux d'aménagement de voiries engagés par Nantes Métropole sur notre commune : la VM107, avec sa chaussée trop étroite et ses bordures en béton arrachées ; la rue Jean Jaurès, où les retards s'accumulent ou encore les aménagements réalisés à Haute-Indre. Il n'est donc plus nécessaire de souligner auprès de Nantes Métropole les insuffisances de sa gestion : retards répétés et information défailante des riverains qui nourrissent un mécontentement grandissant.

Une nouvelle fois, nous appelons la majorité à faire preuve de fermeté et d'implication dans ses relations avec la Métropole. Il faut savoir défendre les intérêts de notre commune et exiger des résultats à la hauteur des financements engagés.

Concernant les échéances à venir, deux sujets appellent une vigilance particulière ; la prochaine rentrée scolaire, avec la mise en œuvre délicate de la semaine de quatre jours ; les difficultés récemment annoncées pour maintenir l'activité du centre de soins de la commune.



Question citoyenne au conseil municipal

Vous avez une question à poser au conseil municipal ? Transmettez-la par mail dialoguecitoyen@indre44.fr au moins 24 heures avant la séance. La réponse du Maire ou de l'élue en charge du dossier sera donnée lors du conseil et pourra être publiée sur cette page.

Prochain conseil municipal : jeudi 21 septembre 2026.

Reprise de concessions au cimetière



À la mi-mai, la Ville d'Indre a procédé à la reprise de neuf concessions funéraires arrivées à échéance. En quoi consiste cette procédure ? A l'échéance d'une concession, les familles disposent d'un délai de 2 ans pour la renouveler. Passé ce délai, et après avoir pris contact avec les familles et procédé à un affichage, la Ville peut reprendre l'emplacement. **Les restes mortels sont mis en reliquaire et placés à l'ossuaire municipal** avec indication de l'emplacement et de l'identité des défunts. Un registre est également disponible en mairie. Cette opération est réalisée chaque année afin de **libérer des emplacements qui sont ensuite réattribués pour de nouvelles inhumations**. Les reprises de concessions sont effectuées par une entreprise de pompes funèbres choisie par la Ville après mise en concurrence. Les frais sont entièrement à la charge de la Ville.

Meublés de tourisme : l'obligation de déclarer

Pour louer un meublé de tourisme, vous devez obligatoirement déclarer le logement en mairie via la plateforme de taxe de séjour de Nantes Métropole disponible sur le site taxedesejour.nantesmetropole.fr. Le processus se déroule en trois étapes simples : vous faites d'abord votre déclaration en ligne, vous recevez ensuite un numéro d'enregistrement, et enfin ce numéro vous sera demandé lors de la publication de votre annonce.

À Indre, afin d'assurer un équilibre entre développement touristique, offre de logement permanent et qualité de vie des habitants, **le conseil municipal a décidé de réguler les locations de courte durée**. La commune limite ainsi la durée maximum de location à 90 jours au lieu de 120, fixe un quota maximum de 20 autorisations pour l'ensemble du territoire communal, et prévoit une amende administrative de 10 000 € en cas de défaut d'enregistrement, d'utilisation d'un faux numéro d'enregistrement ou de fausse déclaration.

Pour retrouver toutes les obligations et effectuer vos démarches, rendez-vous sur le site service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33175.

Vos démarches d'urbanisme Les protections du patrimoine : vigilance lors de vos travaux !



Lorsqu'on évoque la protection du patrimoine en matière d'urbanisme, on pense d'abord aux périmètres soumis à la validation des Architectes de Bâtiments de France (ABF).



Néanmoins, ce n'est pas le seul levier réglementaire concernant la sauvegarde du patrimoine. La protection du patrimoine est encadrée, dans le Plan Local d'Urbanisme (PLUm) et ses annexes, par les outils réglementaires qui visent à préserver les spécificités et la qualité de l'architecture, voire d'éléments végétaux. Elles imposent ou proscrivent l'utilisation de certains matériaux ou techniques dans le cadre de vos travaux. Sur Indre, il y a même des fiches spécifiques à ces protections pour les secteurs des Savonnières (fiche n° 8 au PLUm), de Basse Indre (fiche n° 9 au PLUm) et de Haute Indre (fiche n° 10 au PLUm). Aussi, toute démolition du patrimoine protégé est soumise à l'obtention d'un permis de démolir.

N'hésitez pas à vous rapprocher du service urbanisme pour plus de détails.

LE FIL des îles

VOTRE AGENDA
DU 25 JUIN
AU 20 SEPTEMBRE

JUIN

Théâtre « À la fin, tout le monde meurt »

LUNDI 22 JUIN À 19H

Spectacle de l'atelier d'expression théâtrale de l'ALBI. Gratuit.

Salle des 3 îles

Exposition photos : Franck Gérard

VERNISSAGE LE 25 JUIN À 19H

Exposition visible jusqu'au 30 septembre.

Quai Brunais. Gratuit

Fête des écoles publiques

VENDREDI 26 JUIN DE 17H30 À 20H30

Animations variées, buvette et restauration.

Petit Bois de Haute-Indre

Gala du Twirling Club Indrais

SAMEDI 27 JUIN À 15H

Gala annuel de twirling ouvert à tous, avec petite restauration.

Complexe Tabarly. Entrée gratuite

JUILLET

Repair Café

SAMEDI 4 JUILLET DE 9H30 À 12H30

Atelier de réparation d'objets du quotidien, organisé par l'ALBI.

Salle Nicolas Appert

Gala de danse

SAMEDI 4 JUILLET À 20H

Spectacle annuel de danse.

Organisé par l'ALHI.

Tarifs : 9 €, - 6 ans gratuit, 6-18 ans 6 €

Salle de l'Odyssee (Orvault)

Le Bastringue

LUNDI 13 JUILLET DE 19H À 11H

Édition collector avec le « Casrolparc », la course « Flash and Furious », le TSF Sound System à 22h et un feu d'artifice à 23h30.

Esplanade Odette Nilès (Quai Boquien)

Jeudi Indrais : Lo'Jo Trio

JEUDI 23 JUILLET DE 17H À 22H

Balade en attelage, jeux en bois, tipi lecture, espace détente et concert du trio Lo'Jo à 20h30.

Petit port de Haute-Indre

Lectures au bord de l'eau

VENDREDIS 31 JUILLET ET 14 AOÛT DE 16H30 À 18H

La bibliothèque partage de belles histoires avec les enfants. Gratuit

Le 31/07 au square de jeux de Basse-Indre

Le 14/08 au square de jeux de Haute-Indre

AOÛT

Ciné Plein Air : « Encanto »

JEUDI 20 AOÛT DÈS 20H (PROJECTION À 21H45)

Séance de cinéma sous les étoiles (film Encanto dès 6 ans). Gratuit

Pelouse de la salle des 3 îles

Jeudi Indrais : Los Merinos del Altiplano

JEUDI 27 AOÛT DE 17H À 22H

Escape game, jeux en bois, chants des Sœurs Tartellini et musique sud-américaine à 20h avec Los Merinos del Altiplano.

Restauration street food asiatique.

Quai Brunais

SEPTEMBRE

Inauguration du nouveau restaurant scolaire

VENDREDI 11 SEPTEMBRE À 18H30

Portes ouvertes pour faire découvrir le tout nouveau restaurant scolaire.

Ecole de la pierre Mara, rue Rabillard

Repair Café

SAMEDI 12 SEPTEMBRE DE 9H30 À 12H30

Atelier de réparation d'objets du quotidien, organisé par l'ALBI.

Salle Nicolas Appert

Rencontre autour d'un composteur collectif

SAMEDI 12 SEPTEMBRE DE 10H30 À 12H

Temps d'échange convivial sur le compostage. Organisé avec Compostri.

Au Champ des Possibles (rue de l'Allier, derrière le complexe Tabarly)

Loto Solidaire

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2026 À 14H

Organisé par l'association Belette et ses gazelles.

Salle des 3 îles

Expo

"Ça roule à l'ouest !"

19 ET 20 SEPTEMBRE 10H - 19H

Autos, motos et vélos d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Organisée par CIEL.

Salle des 3 îles. Gratuit

Vide-Grenier

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE DE 7H À 17H30

Organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

Parking du complexe Eric Tabarly

Inscription le 5 septembre de 18h

à 20h et le samedi 6 de 10h30 à 12h

au centre de secours

Journée Européenne du Patrimoine

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026, DE 10H À 18H

Animations thématiques et exposition organisées par Indre Histoire d'îles.

Quai Brunais

